

LETTRE D'INFORMATION

du chef d'état-major
de l'armée de Terre
(destinée aux associations)

N°16 Mars 2012

Liens utiles:
Accédez directement aux
sites internet de référence



Recrutement de l'armée de Terre



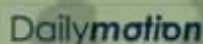
Terre Info Magazine



État-major des armées



Inflexions
civils et militaires : pouvoir dire



Retrouvez les vidéos
de l'armée de Terre sur
internet.



Les liens unissant l'armée de Terre aux associations qui partagent ses valeurs et ses préoccupations sont sincères et indéfectibles. La somme récupérée pour nos blessés en 2011 est une illustration manifeste de l'investissement de chacun : unités d'active et de réserve, associations, etc.

L'armée de Terre doit préserver cette cohésion. Elle fait sa force. Ainsi, au cours des mois à venir, les échéances électorales, la révision du Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale, et l'élaboration d'une nouvelle loi de programmation militaire ne doivent pas la détourner de son objectif principal qui est de donner au CEMA un outil de combat efficace et cohérent. A cette fin, si quelques contraintes pèsent encore sur le programme « équipement des forces », je constate que la politique d'équipements de l'armée de Terre est entrée dans sa 3^e phase de renouvellement depuis 1945 et nous ne pouvons que nous réjouir des évolutions récentes détaillées dans cette lettre.

Cependant, si l'effort en faveur des équipements terrestres doit se poursuivre, en 2012, n'oublions pas que notre armée de Terre demeure confrontée à la réalisation de ses effectifs qui reste son premier enjeu permanent. Dans ce contexte, il nous faut encore et toujours assurer une meilleure reconnaissance des réalités de notre armée au sein de la Nation.

La reconnaissance politique est indéniable lorsque,

sous l'autorité du ministre de la Défense, 45 formations méritantes de l'armée de Terre se voient attribuer la croix de la valeur militaire au titre des opérations extérieures.

Et si, par ailleurs, le lien Armées-Nations est parfois ténu, il nous faut davantage le mettre en évidence, par l'emploi et le recrutement appropriés de réservistes, qu'ils soient réservistes opérationnels ou réservistes citoyens. Il y a dans ce numéro des témoignages qui illustrent l'investissement individuel de personnes issues de la société civile au profit de l'armée de Terre.

Enfin, je ne terminerai pas cet éditorial sans rendre un double hommage.

Je tiens à saluer tout d'abord la mémoire de nos quatre sous-officiers lâchement tués dans l'accomplissement de leur mission sur la base avancée de Gwan. Ce ne sont pas des victimes, ce sont des héros, des héros ordinaires morts dans l'accomplissement de leur mission. Je pense à leurs familles et aux blessés qui étaient avec eux dans ces instants tragiques. Leur mémoire a été honorée par un élan remarquable très bien relayé et par un soutien amical de milliers de personnes rassemblées sur le pont Alexandre III et le long de l'Esplanade des Invalides.

Puis mes pensées vont aux familles de nos trois parachutistes froidement assassinés, et au parachutiste blessé, à Toulouse et Montauban. Un hommage national leur a été rendu le 21 mars 2012.

Bonne lecture à tous.

Général d'armée Bertrand Ract Madoux

Afghanistan : le battle group Tiger se mobilise pour la CABAT

En février 2012, le battle group Tiger a organisé, sur la base avancée de Tagab, en Afghanistan, une soirée au profit de l'aide aux blessés de l'armée de Terre.

Diverses activités (tombola, karaoké et vente de crêpes) ont permis de récolter 3 500 € auprès de 500 participants. Les soldats du battle group Tiger, très mobilisés, ont acheté les 2 000 tickets de tombola mis en



vente et participé en grand nombre à la soirée organisée à Tagab.

A ces 3 500 €, le chef de corps du 27^e bataillon de chasseurs alpins (27^e BCA) a ajouté les bénéfices réalisés par le foyer durant le mandat. C'est donc un chèque de 13 500 € qui sera finalement remis à Terre Fraternité au retour en France du battle group Tiger prévu en avril 2012.

Terre Fraternité : bien plus qu'une association, un engagement

« L'action de « Terre Fraternité » est nécessaire car elle apporte un certain réconfort matériel à nos blessés ainsi qu'à leurs familles afin qu'à la douleur ne s'ajoute pas la difficulté matérielle ou tout au moins que celle-ci soit allégée autant que faire se peut.

L'action de « Terre Fraternité » est indispensable car elle témoigne de la solidarité que ressentent nos concitoyens et l'ensemble des formations de l'armée de terre à l'égard de ceux qui souffrent. Chacun le sait les besoins sont de plus en plus importants. Ceci est dû au nombre des blessés et des tués, mais aussi à la lourdeur des blessures et à la nécessité d'accompagner le mieux possible les familles.

Les sommes reversées croissent inexorablement à due proportion de ces besoins. »

Le général d'armée (2S) Bernard Thorette

En 2011, grâce aux nombreux dons, Terre Fraternité a pu rassembler la somme de 788 609 euros.



Politique d'équipement de l'armée de Terre

L'armée de Terre vit actuellement une phase de complet renouvellement de ses équipements, la troisième depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. En effet, une grande partie des matériels majeurs actuels a été conçue et réalisée dans les années 1975-1985. Depuis, dans un contexte de contraintes budgétaires de plus en plus fortes, l'armée de Terre a conduit une politique de précaution en rénovant certains parcs importants de matériels dont elle disposait afin de prolonger leur durée de vie et de les adapter à un environnement en perpétuelle évolution.



Par ailleurs, le contexte stratégique et les engagements actuels exigent des forces terrestres une très grande réactivité en matière d'équipement. En effet, la capacité d'évolution très forte des adversaires potentiels conduit à mener d'indispensables opérations d'adaptation réactive pour garantir la sauvegarde des forces. S'inscrivant dans la politique d'équipement construite sur la base des grands programmes structurants, cette adaptation réactive permet, tout en maîtrisant les coûts, de disposer de matériels et de systèmes d'armes réalisés rapidement et adaptés aux conditions du moment. Citons en exemple l'opération CARAPE (capacité de réaction et d'anticipation pour la protection contre les engins explosifs improvisés) qui constitue une illustration concrète d'adaptation réactive.



Le Félin déployé dans le cadre d'un exercice franco-britannique

Du 13 au 17 février 2012, les soldats du 8^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (8^e RPIMa) ont participé à l'exercice franco-britannique Calfex « Boars head ».

La 1^{re} compagnie du 8^e RPIMa de Castres a effectué, avec les militaires du 5^e bataillon du régiment royal d'Ecosse (5^e Scots), un exercice tactique à tir réel au camp d'Otterburn, dans le nord de l'Angleterre. Pendant cinq jours, les soldats français ont mis en œuvre le système d'arme FELIN (fantassin à équipements et liaisons intégrés), dans des conditions proches de la réalité des théâtres d'opération sur lesquels l'armée française est engagée.



L'exercice franco-britannique Calfex entre dans le cadre d'accords passés entre nos deux pays. Quatre compagnies d'infanterie françaises ont cette année la possibilité de s'entraîner dans le camp d'Otterburn. En contrepartie, les Britanniques sont accueillis au CENZUB (centre d'entraînement au combat en zone urbaine), à Sissone, comme ce fut le cas pour le 5^e Scots accueilli en 2011 dans les installations françaises.

Objectifs majeurs

La politique d'équipement est définie à partir de priorités fixées dans le cadre des orientations du Livre blanc et du contrat opérationnel de l'armée de Terre. Sur la période 2011-2015, différentes opérations ont été identifiées :

- poursuite des livraisons des VBCI et du système FELIN ;
- livraison du VHM (véhicule de haute mobilité), moyen de déplacement en terrain difficile ;
- livraison du NH90 et de la version HAD (appui-destruction) du TIGRE, cette version est équipée du missile HELLFIRE à guidage laser (portée 8 000 m) ;
- acquisition et livraison du LRU (lance-roquettes unitaire) procurant un appui feu longue portée très précis ;
- début des livraisons du PPT (porteur polyvalent terrestre) en remplacement du VTL et du TRM 10 000 ;
- lancement du programme SCORPION¹ ;
- lancement du programme VLTP (véhicule léger de transport polyvalent) destiné à remplacer le VLTT P4, une partie des TRM 2 000 et des VLRA.

L'armée de Terre entre donc dans une période cruciale de renouvellement ou d'amélioration de plusieurs de ses équipements structurants. Dans le même temps, elle initie le développement de systèmes « futurs » dont l'entrée en service devrait intervenir progressivement à partir de 2015-2020 : le VBMR (véhicule blindé modulaire roues), successeur du VAB ; l'EBRC (engin blindé roues canon), successeur à la fois de l'AMX 10 RC et de l'ERC 90 ; l'AIF (armement individuel du fantassin), successeur du FAMAS à partir de 2015 ; le MMP (missile moyenne portée), successeur du MILAN.

¹ Programme majeur de l'armée de Terre, l'opération d'armement SCORPION renforcera, homogénéisera et simplifiera le GTIA : agression précise et efficace grâce à des armes de bord téléopérées et à des munitions multicibles, protection élevée, enfin capacités de commandement avec un unique système d'information.



Le Caïman présenté au CEMAT

Le lundi 6 février 2012, le général d'armée Bertrand Ract Madoux, chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), a accueilli lors de sa visite à Valence, l'arrivée dans l'armée de Terre du CAÏMAN (NH90), son nouvel hélicoptère de manœuvre remplaçant le PUMA et le Super Puma.



Livré le 22 décembre 2011, le CAÏMAN est actuellement, et pour six mois, en cours d'évaluation technico-opérationnelle au groupement aéromobilité de la section technique de l'armée de Terre (GAM STAT), à Valence. Une fois « approuvé », il sera mis en œuvre par l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) où il reprendra les missions dévolues aux actuels hélicoptères de manœuvre, type Puma et Cougar.

Doté d'une avionique de dernière génération et de capteurs divers qui lui permettront de s'affranchir, de jour comme de nuit et quelles que soient les conditions de vol, des dangers que représentent les obstacles du terrain, le Caïman devrait offrir une grande liberté d'action au commandement.

D'ici 2018, 68 hélicoptères Caïman devraient être livrés à l'armée de Terre, dont 48 pour les 1^{er} et 5^e régiments d'hélicoptères de combat.

In Memoriam

Le major Fabien Willm, le major Denis Estin, l'adjudant Svilen Simeonov et le maréchal des logis Geoffrey Baumela

Le 20 janvier 2012, quatre militaires de l'armée de Terre ont été tués par un soldat de l'armée nationale afghane dans l'accomplissement de leur mission au service de la France, lors d'un entraînement physique sur la base avancée de Gwan, dans le sud de la Kapisa. Ils appartenaient à une « operational mentoring and liaison team » (OMLT), équipe de conseillers insérée au sein d'un bataillon afghan.



sur le site internet de l'armée de Terre

Zoom sur le Kosovo

Situation générale

Déployée en 1999 pour arrêter les exactions commises à l'encontre des populations civiles au Kosovo, la KFOR a connu plusieurs réorganisations en fonction des évolutions de la situation. Elle compte désormais environ 3 000 hommes de plus de 20 nationalités différentes. En juin 2009, prenant en compte l'amélioration de l'environnement sécuritaire, elle s'est transformée en force de dissuasion, agissant en troisième rideau derrière les forces de police et la mission EULEX¹.

Dans ce cadre, l'armée de Terre déploie environ 250 soldats au Kosovo (opération TRIDENT) dont un escadron d'éclairage et d'investigation (EEI), actuellement armé par le 3^e régiment de hussards, qui constitue la réserve opérationnelle du BGMN-E (Battle Group Multinational-East).



libre circulation des convois routiers. Un officier de police kosovar a été tué dans les affrontements et la KFOR a été contrainte d'intervenir pour limiter la flambée de violence. Dans la nuit du 25 au 26 juillet 2011, elle a ainsi hélicoptéré l'EEI sur un poste frontière baptisé DOG 31. Intégré à l'opérationnel reserve force – engagée en réaction par l'OTAN au profit de la KFOR – l'escadron assure depuis lors, sur ce point sensible, la sécurité au profit des hommes d'EULEX et des policiers kosovars.



Perspectives

L'étape suivante, GATE 3, devrait permettre à la KFOR, en fonction du contexte politique et sécuritaire, de s'effacer plus encore au profit des autres forces de sécurité. A cette échéance, une présence française « post GATE 3 », dont la structure et l'articulation restent à définir, pourrait être envisagée.



1 Mission de l'UE forte d'environ 2 800 personnes qui appuie les autorités du Kosovo dans les domaines de la police, de la justice et des douanes.

Situation particulière

En juillet 2011, la décision unilatérale des autorités kosovares d'appliquer un contrôle douanier aux frontières avec la Serbie a engendré une réaction violente et immédiate des Kosovars d'origine serbe. Des barrages routiers ont alors été érigés pour empêcher la

45 unités récompensées pour leur engagement en OPEX

Dans le cadre de la clôture des travaux de la commission des emblèmes réunie à l'automne 2011 par le ministre de la Défense, le chef d'état-major des armées (CEMA) a attribué à des formations méritantes la croix de la valeur militaire au titre des opérations extérieures.

Ce sont 38 formations de l'armée de Terre qui seront, sur proposition du CEMAT, ainsi récompensées. Il convient d'y ajouter 7 unités pour lesquelles une première citation sans croix a été remplacée par une citation avec attribution de la croix de la valeur militaire.

Cette liste vient compléter celle des 17 formations déjà récompensées au titre de l'année 2010.

Ces formations seront décorées au titre des opérations menées en 2011 et antérieurement. Les cérémonies de remise s'échelonnent tout au long de l'année 2012.



Au titre de l'opération FORPRONU Bosnie-Herzégovine :

- 1^{re} compagnie du 3^e régiment d'infanterie de marine

Au titre de l'opération Licorne Côte d'Ivoire :

- 1^{er} régiment d'hélicoptères de combat
- 3^e compagnie du 13^e bataillon de chasseurs alpins
- Régiment d'infanterie de chars de marine
- 2^e escadron du 1^{er} régiment d'infanterie de marine

Au titre de l'opération Harmattan :

- 5^e régiment d'hélicoptères de combat

Au titre de l'opération Pamir Afghanistan :

- 3^e régiment d'hélicoptères de combat
- 152^e régiment d'infanterie
- 13^e bataillon de chasseurs alpins
- 2^e régiment étranger de parachutistes
- 2^e régiment étranger d'infanterie

- 3^e régiment d'infanterie de marine
- 3^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine
- 27^e bataillon de chasseurs alpins
- 1^{er} régiment d'infanterie
- Régiment de marche du Tchad
- 8^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine
- 17^e régiment de génie parachutiste
- 35^e régiment d'artillerie parachutiste
- 1^{er} régiment de hussards parachutistes
- 93^e régiment d'artillerie de montagne
- 4^e régiment de chasseurs
- 6^e régiment du génie
- 11^e régiment d'artillerie de marine
- 1^{er} régiment étranger du génie
- 132^e bataillon cynophile de l'armée de Terre
- 511^e régiment du train
- 4^e régiment du matériel
- 1^{re} batterie du 3^e régiment d'artillerie de marine
- 2^e compagnie du 35^e régiment d'infanterie
- 4^e escadron du 1^{er} régiment étranger de cavalerie
- 4^e escadron du 1^{er} régiment d'infanterie de marine
- 3^e compagnie du 3^e régiment du génie
- 2^e batterie du 40^e régiment d'artillerie
- 2^e escadron du régiment d'infanterie de chars de marine
- 1^{re} compagnie du 31^e régiment du génie
- 2^e batterie du 68^e régiment d'artillerie d'Afrique
- Escadron d'éclairage et d'investigation du 501-503^e régiment de chars de combat

Formations récompensées par le passé d'une citation sans croix à l'ordre de l'armée remplacée par une citation avec attribution de la croix de la valeur militaire à l'ordre de l'armée :

- 3^e régiment d'infanterie de marine - *Opération Tacaud, Tchad, 1978*
- 3^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine - *Opération Finul, Liban, 1978*
- Régiment d'infanterie de chars de marine - *Opération Finul, Liban, 1978*
- 8^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine - *Opération Finul, Liban, 1979*
- 2^e régiment étranger de parachutistes - *Opération Bonite, Kolvezi, 1979*
- 17^e régiment de génie parachutiste - *Opération Finul, Liban, 1980 et 1983*
- 3^e compagnie du 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes - *Drakkar, Liban, 1983*

La réserve citoyenne : « Entretenir l'esprit de défense »



La réserve citoyenne est une composante de la réserve militaire. Constituée de volontaires agréés auprès d'autorités militaires en raison de leurs compétences, de leurs expériences ou de leurs intérêts pour les questions relevant de la défense nationale, la réserve citoyenne a pour objet d'entretenir l'esprit de défense et de renforcer le lien entre la Nation et ses forces armées. L'agrément des réservistes citoyens s'effectue le plus souvent auprès des officiers généraux commandant de zone de défense ou des chefs de corps et commandants de base, pour une durée de trois ans. Il se fonde autour d'un projet développé en commun entre chaque réserviste citoyen et l'institution militaire.

Peuvent devenir réservistes citoyens, sans condition d'âge ou d'aptitude physique :

- les personnes volontaires issues de la société civile, sans passé militaire. Elles se voient attribuer un grade à titre honorifique,
- les anciens militaires, au terme de leur période de disponibilité, les réservistes opérationnels, au terme de leur engagement. Ils sont admis avec le grade qu'ils détiennent.

Sergent® Marilyn Sbaï, réserviste citoyenne depuis 2010



Mariée, âgée de 51 ans et mère de quatre enfants, Marilyn Sbaï ne cache pas que, plus jeune, elle « aurait aimé être militaire ». Elle est aujourd'hui sergent, réserviste citoyenne locale¹ à la jeunesse et à la citoyenneté au sein de l'armée de Terre.

Présidente de l'association *Destination Jeunesse* depuis 23 ans, Marilyn Sbaï organise de nombreuses activités de prévention au profit de la jeunesse. Depuis quatre ans, en collaboration avec la délégation militaire de Digne-les-Bains et le CIRFA d'Aix-en-Provence elle participe au « *Forum des métiers dans l'armée et la sécurité* ». Son action ne s'arrête pas là car elle a décidé « en liaison avec le CIRFA d'Aix-en-Provence, avec l'accord du maire de [sa] commune (Oraison), de mettre en place des permanences d'Armées une fois par mois ». Avec l'adjudant-chef recruteur du CIRFA, le sergent Sbaï reçoit alors des jeunes et leurs parents pour les informer sur les différentes possibilités de carrière.

Ce type d'engagement dans la réserve citoyenne représente un véritable investissement personnel qui rapproche les jeunes de l'institution militaire et participe à la consolidation de l'image de l'armée de Terre sur le territoire.

¹ Ce concept particulier d'utilisation de la réserve citoyenne vise à utiliser au mieux les capacités des réservistes citoyens pour présenter dans certains milieux défavorisés les réalités du monde de la Défense.



Les compétitions sportives sont-elles des transpositions pacifiques de la guerre ? Le sport est-il une « arme » aux mains des nations ? La guerre joue-t-elle un rôle dans la diffusion du sport ? Comment « dresser » les corps ? Comment les armées forment-elles les sportifs de haut niveau ? Quelques exemples de questions soulevées par le dernier numéro de la revue *Inflexions* (n°019, www.inflexions.fr).

En vente à La Documentation française

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>

Les réservistes citoyens bénéficient d'une information continue (conférences, exposés, journées d'information, accès à des centres d'information défense). Ils peuvent s'impliquer, en qualité de collaborateurs bénévoles du service public, dans différentes activités dont notamment les actions de communication et de relations publiques favorisant l'esprit de défense, la contribution au devoir de mémoire, l'aide au recrutement de l'active comme de la réserve, et à la reconversion des militaires.

Ces actions de relais s'exercent dans plusieurs directions, et particulièrement :

- vers les collectivités locales, avec les correspondants défense des municipalités,
- vers le monde de l'éducation, pour soutenir l'enseignement de défense, première étape du parcours citoyen prévu par la loi,
- vers le monde du travail et de l'entreprise,
- vers la jeunesse par le biais des réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté.

Enfin, les associations de réservistes, d'anciens militaires, ainsi que celles dont les activités contribuent à la promotion de la défense nationale, peuvent se voir attribuer la qualité de partenaire de la réserve citoyenne pour une durée déterminée.

CBA® Jean Paillot, avocat au barreau de Strasbourg, réserviste citoyen depuis 2009



« En 2009, alors que je participe à un jury de préparation au concours d'entrée à l'École de Guerre, il m'a été proposé de rejoindre la réserve citoyenne.

C'est ainsi que j'ai fait mes débuts dans la réserve citoyenne pour apporter à l'armée française, à la mesure de mes moyens et de mon temps disponible, l'aide dont elle a besoin. Je n'étais pas en terrain inconnu. J'ai passé trois merveilleuses années au lycée militaire de Saint-Cyr, à préparer mon baccalauréat, dans un environnement militaire. Puis, je me suis orienté vers le droit dont je trouve des missions communes avec l'armée. En effet, on ne soulignera jamais assez les convergences entre le métier des armes et la profession d'avocat : les deux ont pour charge de défendre et de protéger.

Aujourd'hui, j'offre mes compétences au service du devoir de mémoire, c'est-à-dire le souvenir de ceux qui ont tout sacrifié – y compris leur vie – pour que la France rayonne ou tout simplement pour qu'elle reste libre. Je travaille en particulier avec la ville de Strasbourg au souvenir des combats meurtriers de janvier 1945. Par ailleurs, le commandant de la 2^e brigade blindée souhaite également mettre à contribution la réserve citoyenne pour la préparation de la commémoration de la Grande guerre. Le site de l'Hartmannswillerkopf, près de Guebwiller, dans les Vosges alsaciennes, a été choisi afin de symboliser tous les engagements de l'année 1915. Il s'agit d'aider à préparer cet événement. »

Maître Jean Paillot est également l'un des moteurs d'une action de mécénat d'entreprise pour aider à la restauration du palais du gouverneur militaire de Strasbourg. Il trouve le sens de son engagement au cœur de sa région :

« L'Alsace est une terre qui a connu bien des drames liés aux conflits. C'est également une région qui sait ce qu'elle doit à ses protecteurs et ce qui lui est arrivé lorsque plus rien ni personne n'est là pour la protéger. Notre histoire locale est ainsi imprégnée d'histoire militaire. Aujourd'hui, dans un environnement immédiat pacifié, nos deux départements ont la chance de compter près de 10 000 militaires. Ainsi, quotidiennement, les Alsaciens côtoient les soldats comme ils l'ont en pratique toujours fait. Leur présence est même fondatrice de notre ville de Strasbourg, il y a plus de 2 000 ans. Le lien entre l'armée et la Nation est donc ici pour ainsi dire naturel, et est vraiment important. La réserve citoyenne a notamment pour raison d'être de maintenir ce lien et de le fortifier. C'est une fierté de participer à améliorer un lien déjà fort ! »

Lettre d'information du chef d'état-major de l'armée de Terre
 Directeur de la publication : Colonel Daniel MENAQUINE
 Conception : M. Kevin BENARD - SIRPA TERRE IMAGE NÎMES

Cabinet du CEMAT
 14, rue Saint Dominique
 75700 PARIS SP 07

Courriel : rel-ext-cab-cemat.emat@terre-net.defense.gouv.fr